

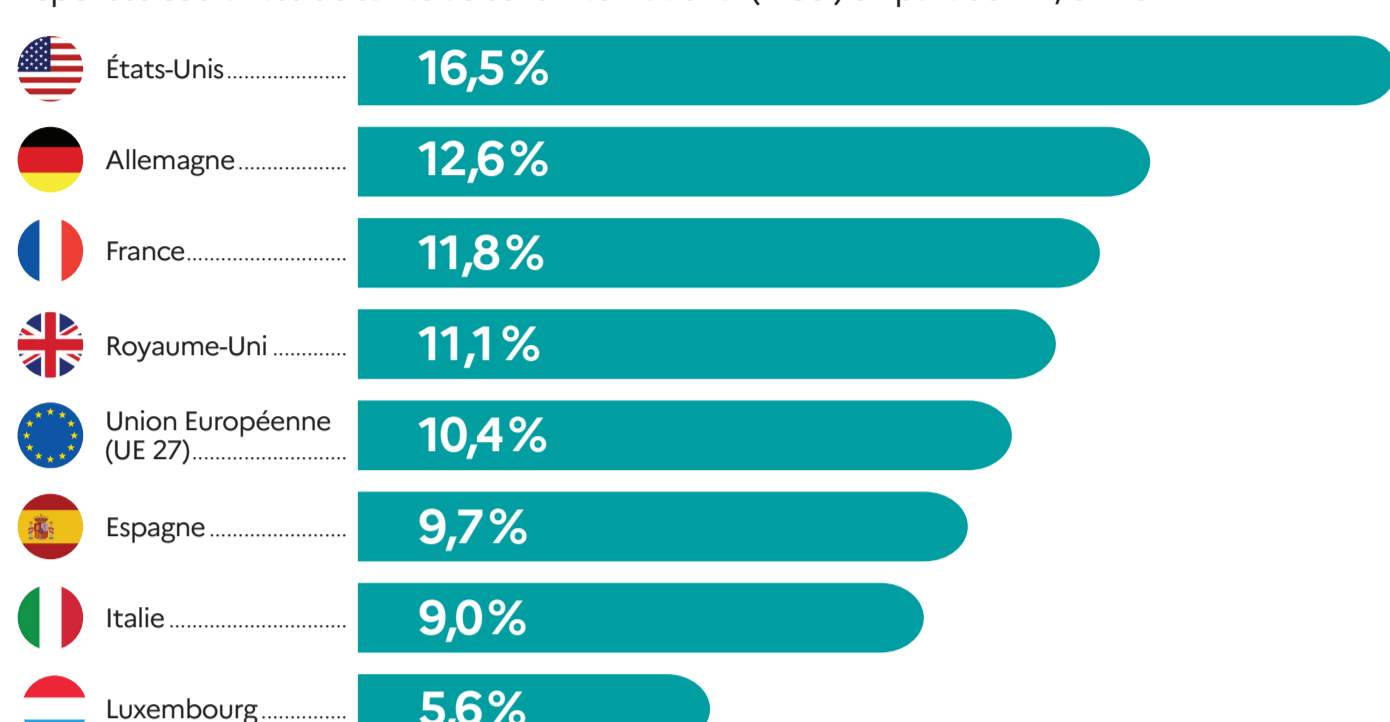
Les dépenses de santé en 2023

Les comptes de la santé
Édition 2024
DREES, coll. Panoramas

La France, deuxième pays européen pour les dépenses de santé

Les États-Unis, l'Allemagne et la France sont les 3 pays de l'OCDE qui consacrent les parts de PIB les plus élevées à la santé.

Dépenses courantes de santé au sens international (DCSi) en part du PIB, en 2022

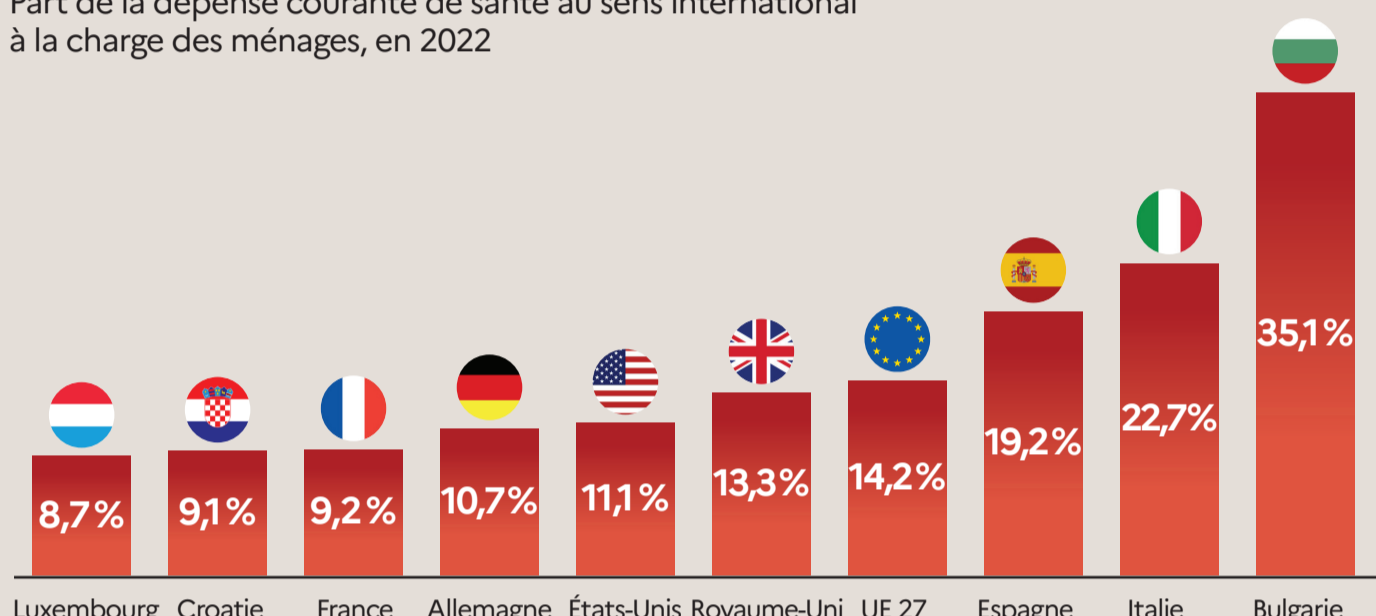


Lecture > En France, la DCSi représente 11,8 % du PIB en 2022.
Source > DREES, comptes de la santé (pour la France) ; OCDE, Eurostat, OMS, Système international des comptes de la santé (SHA).

L'un des plus faibles restes à charge des pays de l'OCDE

La France est le troisième pays de l'OCDE dans lequel la part de la dépense de santé restant à la charge des ménages est la plus faible en 2022.

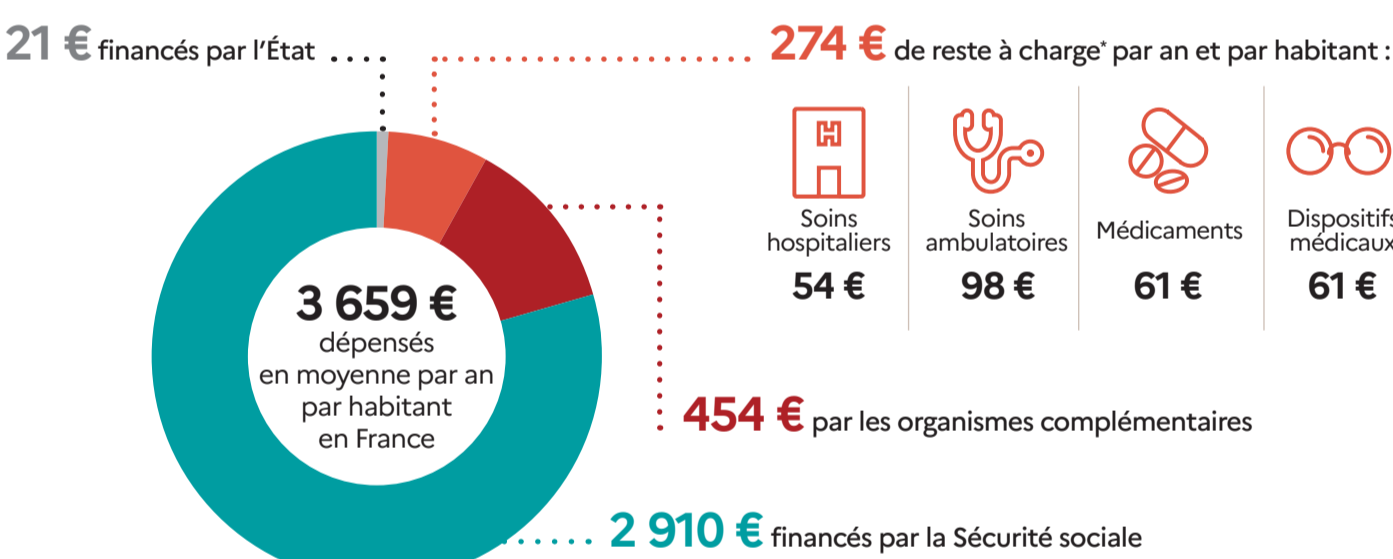
Part de la dépense courante de santé au sens international à la charge des ménages, en 2022



Lecture > En France, le reste à charge des ménages représente 9,2 % de la dépense courante de santé au sens international (DCSi) en 2022.
Source > DREES, comptes de la santé (pour la France) ; OCDE, Eurostat, OMS, Système international des comptes de la santé (SHA).

274 € de reste à charge par an par habitant en moyenne pour les dépenses de santé

Consommation de soins et de biens médicaux
Données 2023

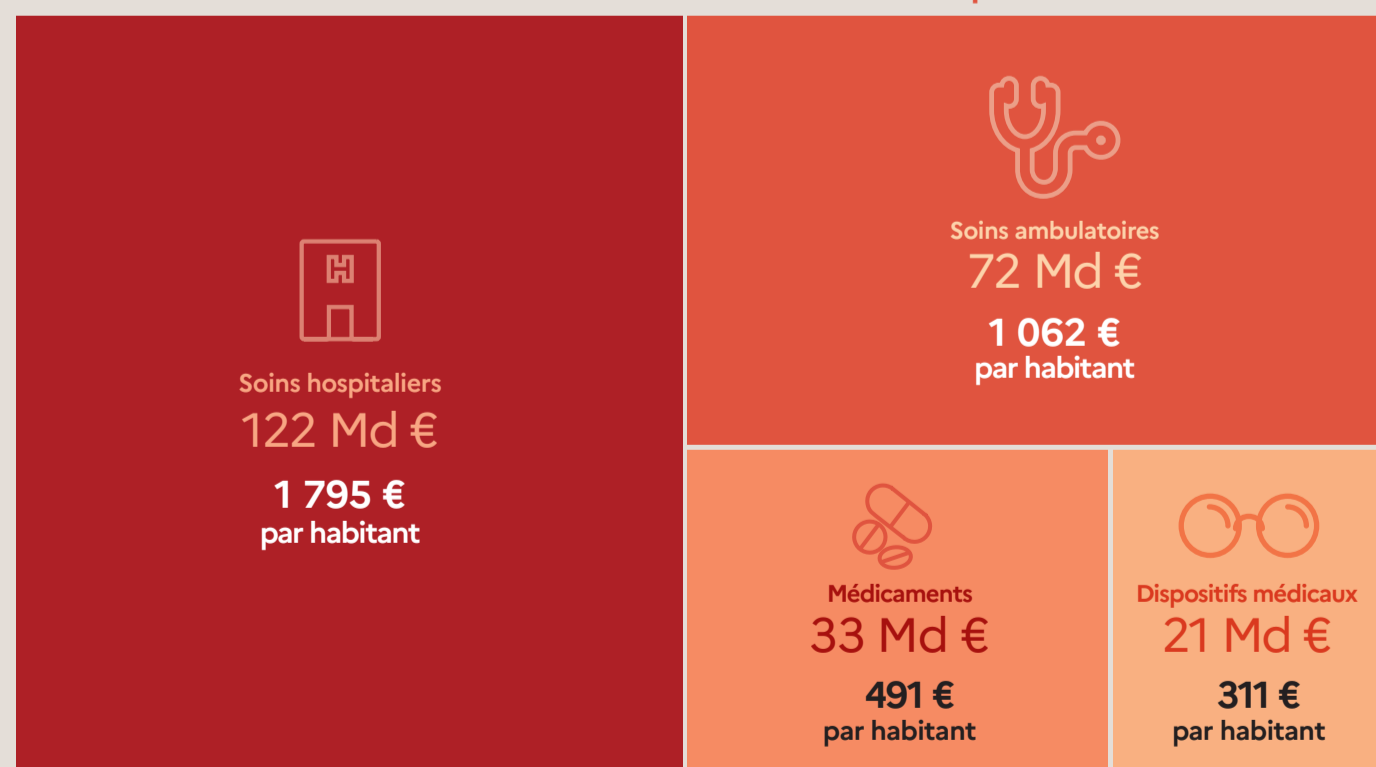


* Reste à charge : montant payé en moyenne par habitant après prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé.
Source > DREES, comptes de la santé.

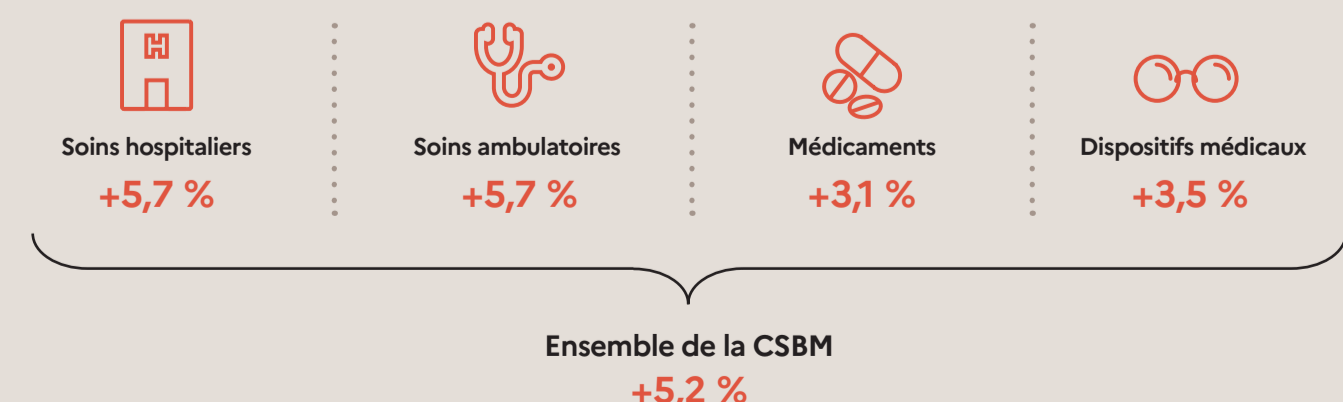
Les soins hospitaliers : premier poste de dépense de santé en France

Répartition de la CSBM (consommation de soins et de biens médicaux) en 2023

Ensemble de la CSBM : 249 Md € 3 659 € par habitant



Taux d'évolution de la CSBM depuis 2022



Champ > CSBM, hors prévention, soins de longue durée et dépenses de gestion.
Source > DREES, comptes de la santé.